



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3554

Texte de la question

CRISE DE LA FILIÈRE AVICOLE

M. le président. La parole est à M. Alain Leboeuf, pour le groupe Les Républicains.

M. Alain Leboeuf. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture.

Monsieur le ministre, notre agriculture traverse une crise profonde, quels que soient les secteurs d'activité, cela a été souligné par Marc Le Fur tout à l'heure. La situation est tendue, un grand nombre d'exploitations ne disposent plus du tout de trésorerie et n'ont plus aucune marge.

Parmi toutes ces filières, je souhaite m'attarder plus précisément cet après-midi sur la filière avicole, touchée de plein fouet par le virus H5N1, sans parler des gesticulations autour de l'épisode Pamela Anderson, qui exaspèrent encore un peu plus nos éleveurs au moment où ils n'en ont vraiment pas besoin.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Exactement !

M. Alain Leboeuf. Pour éradiquer le virus, vous avez défini une stratégie, sans doute à juste titre, qui impose de mettre en place à compter du 18 janvier des vides sanitaires dans tout le Sud-ouest. Dix-huit départements sont touchés.

Les accouveurs sont le premier maillon de la chaîne avicole. Ce sont donc les premiers affectés par cette mesure. Le préjudice est énorme, de 30 à 35 millions d'euros, puisqu'ils doivent continuer d'entretenir les animaux reproducteurs alors qu'il leur sera impossible d'écouler leur production pendant au moins six mois. Ils doivent néanmoins nourrir ce cheptel pour réapprovisionner les éleveurs dès la reprise de l'activité.

La filière a chiffré les pertes financières globales à 300 millions d'euros. En plus des accouveurs, elles concerneront tous les emplois directs de la filière – éleveurs, abattoirs, entreprises de transformation – mais aussi les emplois indirects – entreprises de transport, de production d'aliments, ou encore restaurateurs.

Les professionnels de la filière attendent de votre part un geste fort dans cette crise, totalement indépendante des cours. Pouvez-vous aujourd'hui annoncer que des aides ont été fléchées afin de venir au secours de toute une filière gravement menacée ? Quel montant avez-vous prévu d'attribuer notamment à la filière de l'accoupage ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur le député, vous avez évoqué globalement la crise des filières d'élevage et posé une question sur ce que vit la filière avicole et palmipède, à cause d'un virus, je le rappelle. Le H5N1, voire, avec des mutations, le H5N9, est en effet un virus. Les décisions que j'ai prises ont une seule motivation : éviter que toute la filière ne pâtisse de la pérennisation de ce virus, qui remet en cause le statut de pays indemne de la France. Des mesures à la hauteur de l'enjeu économique et social sont donc nécessaires.

Vous m'avez demandé si nous avons mis en place un plan pour venir en aide à toute cette filière après les décisions qui ont été prises. Ce matin, pendant deux heures, avec des représentants de l'ensemble de la filière et le président du CIFOG, nous avons eu des discussions afin de peaufiner les mesures sanitaires qui seront mises en œuvre et les mesures financières prévues pour aider les éleveurs, en particulier les accouveurs.

J'ai choisi cette mesure de vide sanitaire pour éviter les foyers de contamination et les abattages massifs d'animaux. Je pense que c'est préférable pour l'ensemble de la filière, en termes d'image comme en termes d'efficacité.

La mesure sera mise en œuvre avec les premiers touchés, c'est-à-dire ceux qui ont été affectés dès la fin de l'année dernière, et les accouveurs, qui sont le premier maillon de la chaîne puisque ce sont eux qui fourniront les poussins et les canetons pour permettre une reprise de la production.

C'est une aide de 130 millions qui a été mise sur la table ce matin par le Gouvernement, avec une priorité, les accouveurs et les éleveurs. S'y ajouteront d'autres aides pour les entreprises, parce que c'est une filière dans sa globalité qui est touchée par cette crise d'*influenza* aviaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Leboeuf](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3554

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 janvier 2016](#)